

Nevers, le 16 juin 2025

Monsieur François BAYROU  
Premier Ministre  
Hôtel Matignon  
57, rue de Varenne  
75007 PARIS

Monsieur le Premier Ministre,

Nous souhaitons attirer votre attention sur la situation de plus en plus critique que rencontrent les éleveurs de la Nièvre, et plus largement l'ensemble du monde agricole, confrontés à la recrudescence des attaques de loups sur les troupeaux.

Déjà fragilisés par des crises économiques, sanitaires et sociales récurrentes, nos éleveurs doivent désormais faire face à une pression supplémentaire, imprévisible et profondément déstabilisante. Les prédations répétées sur les troupeaux bouleversent leur travail, engendrent une grande détresse et nourrissent un sentiment d'impuissance croissant.

Dans ce contexte, la rigidité actuelle du cadre réglementaire limite fortement la capacité d'action des pouvoirs publics. Les dispositifs en place, bien qu'existants, ne sont ni suffisants ni adaptés à l'évolution rapide de la situation dans des départements nouvellement concernés, comme la Nièvre.

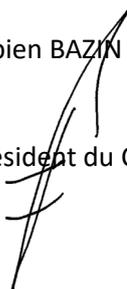
La récente décision de la Commission européenne de faire évoluer le statut du loup, en le déclassant d'espèce « strictement protégée » à « protégée », constitue une avancée majeure. Elle ouvre enfin la voie à une régulation plus équilibrée et plus réaliste.

**Aussi, nous vous demandons solennellement l'accélération de la transposition de cette décision dans le droit français.**

Dans l'attente de votre réponse, nous vous prions d'agréer, Monsieur le Premier Ministre, l'expression de notre haute considération.

Fabien BAZIN

Président du Conseil Départemental



Patrice JOLY

Sénateur de la Nièvre

